

À Pibrac, le 15 juillet 2024

## **INFORMATION MUNICIPALE**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la société EIFFAGE va procéder à des travaux de voirie, pour reprise de la couche de roulement, situés :

## Chemin de Bellard

Du 22.07.2024 au 02.08.2024

Afin de réaliser ces travaux en toute sécurité, tant pour les entreprises intervenantes que pour les usagers, ils se feront sous route barrée de 9h00 à 16h00, du 22.07.2024 au 02.08.2024. Durant cette période, l'accès aux riverains sera maintenu.

La date de démarrage du chantier et sa durée peuvent être modifiées par des événements climatiques ou des contraintes techniques.

Comme pour tout chantier, un certain nombre de gênes momentanées peuvent se produire, mais sachez que tout est mis en œuvre pour les minimiser.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes fidèles salutations.





